Communiqué de presse

Entreprises du nord Haute-Vienne

En réponse à l'article paru dans Le Populaire du 15 février 2022, page 13 « La ville de Bellac vent debout contre l'A147 », et à l'émission diffusée sur France 3 Limousin, journal 12/13, le 21/02/2022

Le monde économique du nord de la Haute-Vienne, ses entreprises et l'association des commerçants du Haut-Limousin, souhaitent également faire entendre leur voix sur le projet d'autoroute concédée A147.

Bien heureusement, nous sommes tous d'accord sur le besoin de désenclaver le territoire et surtout de limiter la dangerosité de cet axe routier qu'est la RN 147. Mais rappelons tout de même quelques données :

Notre territoire constate une perte démographique depuis plusieurs années,

Notre territoire s'appauvrit puisque la moitié de la Haute-Vienne paye l'impôt sur le revenu alors que sur le nord c'est seulement un quart.

71,4 % de la population active sur ce territoire travaillent hors de leur commune de résidence.

Imaginons qu'une entreprise du nord de la Haute-Vienne arrive à recruter un salarié, qu'en est-il des possibilités d'emploi pour le conjoint salarié ? Nous ne pouvons que reconnaître le peu d'opportunités sur le territoire et un temps de trajet trop important pour aller à Limoges et Poitiers.

Il faut également noter deux éléments importants quant à la préservation du tissu économique :

 Sur la communauté de communes du Haut-Limousin-en-Marche plus de 37% des entreprises sont dirigées par des chefs d'entreprises âgés de plus de 55 ans.
 Aujourd'hui ces entrepreneurs ne trouvent pas de repreneur et de nombreux emplois sont menacés.

Bien que la plupart de ces entreprises soient des PME, elles apportent un service essentiel à la population locale.

Le territoire compte 19 entreprises ayant un marché à l'international. Elles sont présentes sur le territoire certes depuis de nombreuses années mais souffrent de l'enclavement. Malgré des projets de développement, elles n'arrivent pas à recruter et à garder leurs salariés.

Des décisions de relocalisation de ces sites industriels vers des territoires plus accessibles et donc plus attractifs pourraient tout à fait s'entendre si aucun aménagement routier et de qualité est réalisé. L'espoir de construction rapide de l'A147 les maintient encore sur notre territoire mais qu'adviendrait-il en cas d'échec ...

<u>Concernant la sécurité</u>, l'Etat a clairement abandonné ses citoyens, nos employés et nos collaborateurs usagers quotidiens de la route dans le cadre professionnel. De telles conditions de circulation (route inadaptée au flux) mettent en danger des vies, des familles, et des entreprises depuis déjà trop longtemps sans qu'aucune décision significative ne voie le jour.

Le projet d'autoroute concédée a été élaboré par la DREAL. Il est aberrant qu'il inclue 11 zones de restrictions à 2 x 1 voie sur le parcours entre Limoges et Poitiers, et cela pour une économie estimée de 50 M€ sur un projet d'1Milliard €. Nous demandons évidemment que ces 11 zones à risques

soient effacées du tracé afin d'obtenir la fluidité de parcours optimale dans des conditions sécuritaires dignes d'une vraie autoroute. Ceci doit être intégré dans les conditions de l'appel d'offres.

<u>Concernant le foncier et l'artificialisation des sols</u>, Nous avons environ en surface agricole, 475 000ha dans la Vienne et 325 500ha en Haute-Vienne.

Même si le projet d'autoroute prenait 1000ha de terres (l'estimation actuelle est de 800 ha), cela représente 0.12% de la Surface Agricole Utilisée.

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture est favorable au projet A147 tout en restant vigilante sur les compensations proposées. Nous partageons évidemment cette position et restons attentifs à la sauvegarde du patrimoine agricole et des agriculteurs.

<u>Concernant le financement</u> : les montants d'investissements ne sont effectivement pas les mêmes entre une solution qui permet la réalisation totale d'un axe autoroutier à horizon 2030 entre Limoges et Poitiers, et des aménagements ponctuels sans visibilité de calendrier.

Cependant les financements publics nécessaires pour les deux projets actuellement en discussion par la CNDP sont proches, alors que les scénarios ne sont pas du tout comparables.

Il faut savoir que dans le cas d'une concession, la part de subvention publique est fixée en amont et figée. Cela n'est pas le cas pour la réalisation en direct d'ouvrages publics.

De plus cette subvention d'investissement aura un effet levier important puisque 450 millions permettront la réalisation d'un aménagement ayant un coût de construction de plus d'un milliard avec un co-financement de l'exploitant.

Jamais les collectivités en dehors du système de la concession ne pourront mobiliser un tel budget.

Par ailleurs, il est important de noter que :

- -Lorsque nous sommes sur une autoroute, seuls les usagers paient les péages. Mais lorsque vous utilisez une route gérée par les collectivités, ce sont tous les contribuables y compris les non utilisateurs qui paient.
- -De plus, pour le cas d'une autoroute, il existe des tarifs pour les usagers quotidiens pouvant être négociés en amont avec le concessionnaire lors de l'appel d'offres.
- -Les maires des communes peuvent prendre des arrêtés de non-traversée de bourgs pour les camions, les obligeant ainsi à prendre l'autoroute. Par ailleurs, les organismes professionnels des transports sont intervenus sur le dossier et soutiennent l'autoroute pour plusieurs raisons. Ils tiennent à la sécurité et à la vie de leurs chauffeurs, et au respect des délais de livraison (critère clé pour leurs clients). D'autre part, une autoroute moderne leur permettrait d'éviter une usure prématurée du matériel. Enfin, un poids lourd sur une nationale est beaucoup plus polluant que sur une autoroute (moins de freinage, moins d'accélération, moins de virage).
- Nous demandons que l'itinéraire secondaire N147 desserve les agglomérations lésées par le tracé de l'autoroute, afin de laisser la liberté de choix aux voyageurs et permettre ainsi la découverte de nos terroirs, tout en assurant une proximité de nos commerces. Bien entendu cet itinéraire secondaire est à interdire au frêt.

Enfin, nous rappelons que le label Village Etape permet de maintenir l'attractivité des centresbourgs. Bellac possède ce label. Ce label, présent sur les axes autoroutiers et très prisé des voyageurs de tourisme, assure le maintien du tissu économique local.

TUYERAS SANDRINE 3 SALARIES

EIRL TUYERAS Sandrine
Agent Général Assurances
2 Avenue Dénert Rochereau
8 500 BELLAC
Tél. 05 55 68 11 80
tuyeras bellac@allianz.fr
ORIAS 14001253

SIRET 80101046300025

Dutter Parce Cont.

Salares

Betteville - 87300 PEYRAT DE BELLAG

Tel. 05 87174 81 92 - accueil@batoufer.com
SIRET 790,766 158 00014 - APE 2512 Z

TALBOT NickAEL.

SALALIÈS JIL

Tel.: 05 55 68 30 00 - Fax: 05 55 47 67 56 SARL au capital de 1 738 POO € - SIRET 533 215 299 00017 Parie Chevolier
9 nalouries

PHARMACIE CHEVALIER
ORTHODODIE - MATERIET MODICAL
STRUS PIETE MERITIN - 87300 BELLAC
TOL 05 55 68 75 87
N° 87200 460 1

Benjama RUNUD

Route du porat 80200 BELLAC Tél: 09,55,60.24,64 bellac-automobiles@orange.fr RCS LIM 86379191500019

De Tostali. 8 Salaries

Les Tourtes Limousines

S.a.r.i. au capital de 70 000 € Z.A. Les Rechettes - 87800 BELLAC

Tél. 05 55 68 31 16 Fax 05 55 68 32 12 Re LIMOGES 515 531 538 N TWA WAR TO ST 20 513 331 538

LEBON LUDOVIC

LE MANGUIER

OTHER SE DESTRATOR BELLAC

55 47 32 21

SIRET NO 283 043 00018

DAVID Franck 5 Salarios

ZAC les couchets - 87300 BELLAC
Tél 05 56 68 96 20 - Fax 05 55 60 4 63
E.mail caves limousin@wanadoc.fr
SIRET 418 044 988 00024 - N° TVA FR 54 418 044 988

Rugis LAVERGNE: 6 salaries

A votre service depuis plus avergne d'un siècle

Société au papital de 215000E

2:05 55 68 09 30 - Info@etslavergne.com
1 route de Poltiers
87300 P5/ RAT DE BELLAC
Siret 488 045 647-60020 PE 3312 ZA - FR 52 488 043 647

of RAYNAUD Stophane.

LIMAGRI MOREAU SAS 67, avenue de Bellac 87330 VAI DISSOIRE

SIRET: 309 667 546 00011 TVA: FR33 309 467 546

40 salavies

DESBORDES Courent 1+ Salaries. 2 976 00011 TIRL Charles SURVIV AXA ASSURANCES 13, Place Charles de Gaulle 87210 LE BOLAT 5 SALARIES. 2 salarie Elue à limoges et vivant ou te tou

Anberge de Cheval Blanc LAFONT AND June 4 Delouis Blishand Oliver

MENUISERIE - EBÉNISTERIE ISOLATION - GLOTSONS SECHES - FAUX PLAFOND BRISSIAUD & FIIS 13. nie des Rochettes 87300 BELLAC - Mel. 05 55 68 06 28 RC: B 773 500 707 - Siren 773 500 707

Bernard CHEVALTER
S.A.R.L. LES HAUTS DE L. 3 Solucios
Bachellerie
87300 BLONN
siret: 390 765 366 000/7

John Seinte Croix Consultant Entreprises 9. Sannat 27300 St Juniar les Combes Mit Cis

Pericat Alon
Entreprise De Peinture.
28 Rue De lieutenent lacoste.
84 300 Peyret de Bellar.
1 sociaires

ASTE GIAND Luc - employes: 4 Agro services 2000 27 du Hant Monteil 87300 Bellac / Blanzac

AGRO-SERVICE 2000 ZA du Monteil Haut 87300 BLANZAC Tél. 05.55.60.20.00 Fax. 05.55.76.18.13 N°SIRET: 433 159 290 00306 Enfin, nous rappelons que le label Village Etape permet de maintenir l'attractivité des centresbourgs. Bellac possède ce label. Ce label, présent sur les axes autoroutiers et très prisé des voyageurs de tourisme, assure le maintien du tissu économique local.

S.A.S. BOUCHARD

MACOUNTRIE - COUVERTURE

7.I. Beauchamp = 87300 BLANZAC

TET: 05 55 68 01 62 + 06 87 69 48 23

Siret: 499 451 136 00018 - APE 4359 C

Wyw.bouchard-batiment.com

THINOMAVIER Sebastion.

3 Z.l. de Beauchamp 87300 BLANZAC E-mail: thimographeriac@gmail.com

SOOD RECENTON SUR CREUSERCE
VOL. 02-54 BL 60 60 Fax 02 54 82 16 21
SIREN 900 707 6397

MASSÝ TP
MASSÝ TP
ZÍ de Beauchamps
87300 BLANZAC
Tél. 05 55 68 38 13
SIRET 762 500 684 00827 - APE 4312 A

PEYRAT - Julie 21 salanes GMPA

SARL au Capital de 150 000,00 euros RN 145 Z.L DE BEAUCHAMP 67,00 BLANZAC Tél. 05 55 68,33 42 - Fax 05 55 60 25 22 RCS LIMO SES 394 330 385 SIRET: 394 330 38, 20029 - APE 1071D CAMBRAY Frederic 54 Salardes.

> SPEOME 21. BEAUCHAMP 87300 BLANZAC

Tel: 05 \$5 60 94 94 - Fax: 05 55 68 77 01 Siret 315 769 075 00013 - APE 2562B

40 Salen es

Succursale de Bellac Z.I. de Beauchamps - RN 145 87300 BELLAC Tél. 05 55 68 93 44 - Fax. 05 55 68 16 76

CONIL Juilres

Agence de Brive la Gaillarde ZI de Beauregard Rue Gustave Courbet 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tèl: 05 55 17 08 35 (Fex: 05 65 17 24 52 Siret: 317 428 233 00322 - Naf: 3811Z FR15 317 428 233

45 Salaries
RIVET-BMA

1. LES LANDES I EN145 Ri Vien
87300 BLIONZAC Nade or
Tél.: 0005.68.11.14
SAS AU CANTAL DE 200 000 € Secrépare
SIRET: 840 280 596 00034 Complable

3 Le Massevin - 87330 NOUIC
Tel. 05 55 60 45 98 - Pax 05 55 60 47 67
Siret 509 359 840 00014 - 2561 Z

CHANBILAND MORAS

A personage

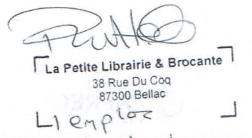








Pharmacie du Pays Bellacois



Alice LiGonniere

PHILIP HALL.

AGENCE MINDBILIÈRE PODAVINI-LIGONNIÈRE 5, place du Palais - 87300 BELLAC Tél. 05 55 68 72 06 - Fax 05 55 68 70 05

Pharmaeie PAW 5R 8, ptser du Pplair - 57 (n) 54/1 (c) Tél 05 55/88 45/86 87 2 00317 2 - 87 PA 87 2465 MARSON DE PRESON

Librairie - Papeterie - Tabacs

F. REGENT

11, rue Thiers - 87300 BELLAC 05 55 68 12 71 einen : 408 322 036 00029 - 522 L

Rands Samechi

Beaton SARAIECKI

Agent general AX

LES 2 DOIBTS DE LA MAIN
LES 2 DOIBTS DE LA MAIN

1 Salarie

PRETHESISTE BASULAIRE

Baron tgathe 1 Solarie

LE VRAC D'AGATHE

4bis, rue Depfert-Rochereau
87300 BELLAC
Tél. 09 81 39 20 15
SIREL 878 703 602 00028
DVAFR 188 78 703 602

Ritter Herre

ANTIQUITÉS - BROCANTE & DÉCORATION HENVE RITTER Believo - 87 300 PEYRAT de BELLAC Tél 06'85 08 25 81 - 06 73 39 -17 35 Cubi 388 859 182 00021 - FR 58 389 659 182 RAIRAT JSabella 4 Salaries

> Agence Isabelle RAIRAT Mutuelle de Poitiers Assurances

13, rue Lamartine - BP 16 87300 BELLAC

16 05 55 68 45 82

ORIAS 07001613 www.orias.fr

(Bournel David

2 Salaces Chaumal

PROPIN Benjamin

2 Salonie Broject Les Hauts de Blond

1, Bachellerie - 97300 BLOND
Siret 480 900 265 00038 - FROA 480900265 00038

05 55 76 30 72 - 06 76 06 50 70

Glevelier Julio

Logic Dur Brugeron E Nathalie REDON

IREA

1 Emsla

LISTE NON EXHAUSTIVE